

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Je veux passer en revue certains problèmes qui exigent à mon avis une attention et une aide gouvernementales à l'échelle nationale, dans la région de l'Atlantique surtout, et particulièrement en Nouvelle-Écosse.

Premièrement, nous devons tirer parti de nos points forts en exploitant et en usinant nos matières premières. La plupart des Canadiens songeront immédiatement aux ressources minières et agricoles, mais les pêcheries canadiennes devraient nous permettre d'exporter des quantités énormes de poisson, supérieures mêmes à nos exportations de blé.

Deuxièmement, nous devons agir pour résoudre nos problèmes énergétiques et assurer ainsi à tout le Canada l'autarcie énergétique d'ici à 1990.

Troisièmement, nous devons reconnaître le désir des Canadiens d'atteindre à l'excellence et promouvoir l'industrie à caractère technologique. Pour y parvenir, nous devons financer notre système d'éducation et prendre en charge des activités de recherche et de développement de même que la formation des métiers.

Quatrièmement, nous devons nous rendre compte que notre pays fait du commerce sur le marché international. Nous voulons encourager d'abord notre industrie nationale, mais certaines activités, comme le transport maritime, sont de nature internationale. Même si elle est animée des meilleures intentions, la canadianisation fera plus de tort que de bien. Nous devons exceller dans le domaine du transport maritime, terrestre et aérien, et prévoir l'aménagement de toutes les installations nécessaires.

Je voudrais consacrer le reste de mon discours à la Nouvelle-Écosse et à la région de l'Atlantique et prendre le pouls de l'économie régionale dans le contexte de l'évolution des politiques nationales. J'ai dit qu'il fallait profiter de nos points forts, résoudre notre problème énergétique, promouvoir les réalisations personnelles et exploiter à fond notre potentiel dans le domaine des échanges internationaux.

Sans vouloir déprécier l'agriculture ni l'industrie manufacturière, je pense qu'il existe trois secteurs de croissance importants en Nouvelle-Écosse, sur lesquels nous devrions fonder tous nos espoirs pour l'avenir; ils se rattachent tous les trois à l'océan. Il s'agit de la pêche dans l'Atlantique, les transports maritimes et l'énergie.

Je voudrais parler brièvement de la pêche en Nouvelle-Écosse et partout au Canada. Ce secteur fournit 100,000 emplois directs, ce qui représente une masse de travailleurs plus importante que les Forces armées du Canada. Il comprend deux principaux segments sur la côte de l'Atlantique: la pêche hauturière qui se pratique au moyen de gros navires et nécessite des installations côtières relativement importantes et la pêche côtière qui est pratiquée dans la plupart des cas par des particuliers ou par des associations de pêcheurs qui exploitent leur propre bateau et vendent le produit de leur pêche aux usines.

Au fil des ans, depuis que l'actuel ministre des Pêches et des Océans occupe ses fonctions, on a malheureusement assisté à de nombreux conflits entre pêcheurs hauturiers et pêcheurs côtiers. Une partie de cet antagonisme est le fruit de l'imagination de certains, mais il existe une part de vérité là-dedans. Dans cette enceinte, j'ai invité à maintes reprises le ministre des Pêches et des Océans à aplanir ces difficultés afin que les

parties concernées puissent poursuivre le développement de l'industrie de la pêche sur la côte Atlantique. Je dois malheureusement avouer que dans bien des domaines et à de nombreuses occasions, le ministre n'a fait qu'exacerber les conflits existant entre les différents secteurs de l'industrie de la pêche. Je sais qu'il est capable d'obtenir de meilleurs résultats et je sais qu'à l'avenir, il usera de sa force de persuasion et offrira ses bons offices pour aplanir ces difficultés.

Il y a d'autres aspects de l'industrie de la pêche qui n'ont pas progressé. L'un d'entre eux est celui de l'aquaculture. En Europe et dans d'autres parties du monde, elle est en pleine expansion. C'est une activité qui se pratique sur les rivages marins et qui s'avère particulièrement rentable. Je crois qu'il s'agit là d'un domaine de compétence provinciale, mais c'est un secteur qui devrait pouvoir bénéficier d'une forme d'aide fédérale.

De même, dans le cas de la construction des bateaux de pêche, les mesures du gouvernement ont engendré de la confusion au cours des dernières années. Des programmes ont été interrompus, supprimés et rétablis et les pêcheurs ne savent plus à quelle forme d'aide ils peuvent faire appel pour la construction des bateaux. J'ai demandé à plusieurs reprises qu'au lieu de l'aide directe, on adopte un système de dégrèvement fiscal analogue à celui employé dans le cadre du programme de l'habitation.

Il existe à l'heure actuelle en Nouvelle-Écosse une controverse sur la délivrance de permis, qui a été suscitée par les mesures du ministère fédéral des Pêches et des Océans. Même le leader de l'opposition de cette province a pris la parole pour critiquer le ministre au sujet de ces mesures. S'il n'accepte pas les critiques émanant de ce côté-ci de la Chambre, il peut certainement accepter celles de son collègue de la Nouvelle-Écosse et faire quelque chose pour résoudre les problèmes d'attribution des permis.

Je voudrais conclure mes observations sur les pêches en disant que l'espoir de l'industrie de la pêche sur la côte de l'Atlantique repose sur l'amélioration des normes de qualité de ses produits afin qu'ils soient appréciés dans le monde entier. Le gouvernement fédéral peut apporter une aide considérable à cet égard et j'espère qu'il le fera.

J'ai mentionné les transports maritimes. Dans ma circonscription, le port de Halifax même fait travailler, directement ou indirectement, quelque 10,000 personnes et produit plus d'un milliard de dollars de revenus. Le quai pour conteneurs est l'un des meilleurs de la côte de l'Atlantique et nous sommes en train d'en construire un à Fairview Cove, que nous espérons inaugurer l'an prochain, au printemps de 1982. Le transport maritime a un brillant avenir et les installations en Nouvelle-Écosse sont de classe internationale. Nous espérons que la construction d'installations s'étendra à toute la province et qu'elle aboutira au développement du détroit de Canso comme super-port. Cela dépendra, pour une part, de l'emplacement du terminal pour le gaz naturel liquéfié et nous, de Nouvelle-Écosse, nous sommes réjouis d'entendre le ministre des Finances dire que l'Office national de l'énergie décidera de l'emplacement du terminal pour le gaz naturel liquéfié selon les mérites des ports possibles. Il a dit à maintes reprises que le détroit de Canso aura autant de chances que le port de Gros-Cacouna dans le fleuve Saint-Laurent. Je dis cela parce que cette rivalité inquiète beaucoup des personnes de Nou-